

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Fraternité – Justice – Travail

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N° 2023 – 449 DU 04 SEPTEMBRE 2023

Portant nomination de monsieur Norbert L. TITY en qualité d'Interprète-Traducteur du Président de la République

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu** la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu** le décret n° 2023-297 du 06 juin 2023 portant composition du Gouvernement ;

DÉCRÈTE

Article premier

Monsieur Norbert Landril Noukpo TITY est nommé Interprète-Traducteur (Français-Anglais) du Président de la République, cumulativement avec ses fonctions actuelles.

Article 2

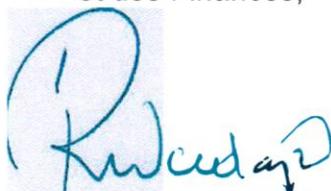
Le présent décret prend effet pour compter de la date de sa signature.

Il sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 4 septembre 2023

Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,

Le Ministre de l'Économie
et des Finances,


Romuald WADAGNI
Ministre d'Etat


Patrice TALON